

Assistance Mobile

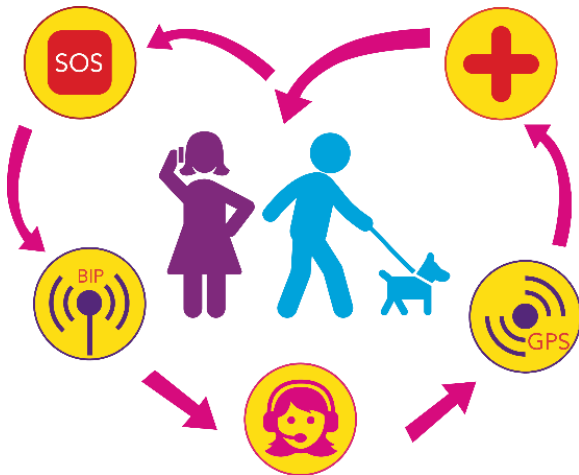
Qu'est-ce l'Assistance Mobile ?

La mise en place du dispositif d'assistance mobile permet de proposer une solution en dehors du domicile permettant une protection de l'abonné lorsqu'il sort de chez lui pour se déplacer en toute liberté et en toute sérénité.

Comment cela fonctionne-t-il ?

La solution se compose d'un téléphone mobile simple d'utilisation avec un bouton d'appel d'urgence (bouton SOS) permettant par une simple pression, d'alerter la centrale d'écoute de Vitaris 24h sur 24, 7 jours sur 7, en cas de chute ou de besoin d'aide.

Le téléphone permet une géolocalisation GPS.



L'Assistance Mobile offre aussi la possibilité de définir un périmètre de sécurité ; en cas de sortie du périmètre, le dispositif émet une alerte.

A qui s'adresse ce dispositif ?

Tous les bénéficiaires de la téléassistance peuvent avoir besoin à tout instant d'être secourus rapidement, y compris à l'extérieur de leur domicile.

Le matériel

Le téléphone mobile est adapté aux personnes âgées : simple d'utilisation, touches et écran larges, son puissant, contacts facilement accessibles, socle de rechargement pratique...



Le téléphone possède deux emplacements de cartes SIM :

- Un pour une utilisation normale. Il permet l'utilisation de l'abonnement existant de l'utilisateur sans avoir à changer de numéro et d'opérateur ¹ (nota : si l'abonné n'en possède pas, une carte SIM voix sera installée d'office).
- Un réservé pour l'assistance mobile : transmission des données d'urgence et géolocalisation incluse dans la prestation.

Le Plus (option)



Un site web permet d'échanger des informations avec l'utilisateur : rappels, rendez-vous, mise à jour des contacts, ...

Souscription

L'Assistance Mobile est un complément au dispositif de téléassistance au domicile.

Le tarif mensuel est de seulement 22,27€ TTC ²

(¹) Si l'abonné ne possède pas d'abonnement téléphonique, une carte SIM voix sera installée au tarif de 6€ TTC par mois (forfait bloqué d'1 heure d'appels, 50 SMS & appels illimités vers la centrale d'écoute).

(²) Tarif mensuel pour l'année 2017. Prix révisé chaque année au 1^{er} janvier.



L'Assistance Mobile **ne répond pas** aux problématiques de personnes qui souffrent d'une détérioration intellectuelle sévère ou même modérée (par exemple: stade avancé d'Alzheimer).

